

COUR D'ASSISES : COMBIEN DE SIGNALEMENTS AVANT UN INCIDENT GRAVE ?

Le 4 juin 2026

Malgré un premier tract d'alerte, l'**UFAP UNSa Justice PREJ de Béziers** constate que les problèmes de sécurité persistent au sein de la Cour d'Assises de Perpignan.

Aujourd'hui encore, plusieurs dysfonctionnements demeurent :

- **un portail hors service pouvant être ouvert manuellement ;**
- **des brise-vues dégradés ou inexistantes ;**
- **des équipements de sécurité qui ne répondent plus aux exigences minimales.**

Qu'en est-il des réparations annoncées ?

Pourquoi aucune réponse concrète n'est-elle apportée à ces dysfonctionnements pourtant signalés à plusieurs reprises ?

Faut-il attendre un incident grave pour agir ?

Cette situation met directement en péril les conditions de travail des personnels et soulève de réelles inquiétudes quant à la sécurité de tous : agents pénitentiaires, magistrats, jurés, avocats, public et personnes détenues.

Alors que des détenus à risque sont régulièrement présentés dans cette juridiction, les conséquences potentielles d'une telle défaillance sont évidentes :

- **tentative d'évasion ;**
- **règlement de comptes ;**
- **intrusion extérieure ;**
- **mise en danger des personnels et du public.**

Tous les scénarios sont malheureusement envisageables lorsque les dispositifs de sécurité ne sont plus pleinement opérationnels.

Comment expliquer qu'un tribunal aussi récent soit laissé dans un tel état d'abandon ?

Pour l'**UFAP UNSa Justice PREJ de Béziers**, la sécurité des personnels ne doit jamais passer au second plan.

L'**UFAP UNSa Justice PREJ de Béziers** exige des réponses immédiates et la réalisation sans délai des travaux nécessaires afin de garantir la sécurité de tous et des conditions de travail dignes des missions exercées au quotidien.

Alerter n'est pas exagérer. Attendre l'accident serait une faute.

Le bureau local UFAP UNSa Justice PREJ de Béziers

Olivier GAZE